

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-454531600-0-1

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 04/04/2025, 25/04/2025

Support de parution : Le Dauphiné Libéré

Département de parution : Haute-Savoie



**COMMUNE
DE TANINGES**

**Avis d'enquête publique
Projet de réaménagement du secteur Brésy
sur le domaine skiable
de Praz-de-Lys - Sommand**

Par arrêté N° 25/ADM/69 du 28/03/2025, le maire de la commune de Taninges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de réaménagement du secteur Brésy, sur le domaine skiable de Praz-de-Lys - Sommand.

Le projet est soumis dans son ensemble à la procédure d'étude d'impact. Un avis délibéré de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a été rendu le 17/01/2025, sous les références - Avis n° 2024-ARA-AP-1782. Une réponse a été faite à celui-ci par la Société Publique Locale (SPL) La Ramaz.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Taninges, du 23/04/2025 au 23/05/2025 inclus.

M. François MARIE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Grenoble, en date du 19/02/2025.

Le dossier d'enquête publique est consultable : à l'accueil de la mairie de Taninges, 75 avenue des Thézières, 74440 TANINGES, aux jours et heures d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (fermé le mardi matin, et fermeture à 16h30 le vendredi) et sur le site internet de la mairie : <https://taninges.fr>

Chacun pourra consigner ses observations et propositions sur ce projet :

- sur le registre papier d'enquête disponible en mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus

- par courrier postal : M. le commissaire-enquêteur (projet de réaménagement du secteur Brésy, sur le domaine skiable de Praz-de-Lys - Sommand), 75 avenue des Thézières, 74440 TANINGES

- par mail : reamenagement_bresy@taninges.fr

- auprès du commissaire-enquêteur pendant ses permanences organisées à la mairie aux jours et horaires suivants :

- Mercredi 23 avril 2025, de 9h00 à 12h00

- Mercredi 14 mai 2025, de 9h00 à 12h00

- Vendredi 23 mai 2025, de 13h30 à 16h30

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du maire par courrier : M. le Maire (projet de réaménagement du secteur Brésy, sur le domaine skiable de Praz-de-Lys - Sommand) 75 avenue des Thézières, 74440 TANINGES, par mail : urbanisme@taninges.fr ou par téléphone au 04 50 34 24 17 (service urbanisme).

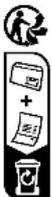
Le rapport et les conclusions motivées, transmis au maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Taninges aux heures habituelles d'ouverture de l'accueil pendant un an.

A l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le maire, Gilles PEGUET

454531600

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Haute-Savoie/TANINGES/Le-Dauphine/Projet-reamenagement-secteur-Bresy-domaine-Praz-de-Lys-Sommand.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'J. B. L.' or similar, written over a horizontal line.